

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2025

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière adjointe de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance régulière tenue le 3 décembre 2024, le Conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, une résolution établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025.

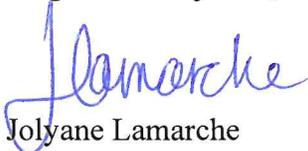
Les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

- 14 janvier, à 20 h
- 4 mars, à 20 h
- 6 mai, à 20 h
- 8 juillet, à 20 h
- 2 septembre, à 20 h
- 18 novembre, à 20 h
- 4 février, à 20 h
- 1^{er} avril, à 20 h
- 3 juin, à 20 h
- 12 août, à 20 h
- 1^{er} octobre, à 20 h
- 2 décembre, à 20 h

Le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Dominique, ce 4 décembre 2024.

La greffière adjointe,



Jolyane Lamarche